

Produits MAMIE NOVA

Fichier Edition Affichage Outils Message ?

Répondre Répondre à tous Transférer

De : anne.dreillard@novandie.fr
Date : vendredi 6 août 2004 10:08
À : fr
Objet : Produits MAMIE NOVA

Votre Email a été scanné par la passerelle Antivirale NOVANDIE.
*****_*****

Monsieur,

Votre courrier du 13 juillet nous faisant part d'une demande sur les produits à marque MAMIE NOVA, a retenu toute notre attention.

Les produits que nous commercialisons pour la communauté juives font référence à un cahier des charges que le rabbin vérifie lorsqu'il se déplace sur le site de fabrication.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos sincères salutations.

Sophie COADOU
Service Qualité

Paris, 15 juin 2011

Novandie

Service Production
Service Consommateur

Monsieur, Madame,

K.Acher est un magazine électronique dédié à la cacherouth, à la défense d'une cacherouth de qualité comme à la défense et l'information du consommateur de produits cachers.
Afin d'éviter tout malentendu, nous ne recevons pas de message téléphoné.

Un de nos lecteurs nous interroge sur votre production de spécialités cachères" et attire notre attention sur ce qui semble être des anomalies dans les conditions de fabrication.

Il se pourrait en effet que les étiquettes apposées sur vos produits "cachers" à la demande de "X" constituent une tromperie du consommateur de produits cachers en lui présentant des "plus" recherchés par ces consommateurs et qui n'existent pas.

Les produits concernés sortent de la fabrication de Mamie Nova, et de la fabrication au nom de Nova.

Il s'agit par exemple de Nova: Dessert liègeois lot 76329, dluo 03/06/2011

Nova, "Le Nature", 20/06 e5 (2011)

Nova: yaourt saveur fruits des bois, 07/06 J(2011)

Mamie Nova Yaourt aux fruits 15/06 b2 (2011)

Mamie Nova liègeois (juin 2011)

Et bien d'autres que notre lecteur n'a pas recensé.

Nous avons eu communication par un lecteur d'un courrier de Mme Sophie COADOU relayé par xxx@novandie.fr en 2004 signifiant qu'il n'y avait pas de contrôle rabbinique en cours de fabrication, ni de production spéciale sous surveillance rabbinique. Cette situation aurait-elle changé? Comment expliquer sinon que des labels de cacherouth soient apposés sur vos produits?

Dans le but d'informer nos lecteurs et les consommateurs de produits cachers, nous vous prions de nous dire par vous-même

- Si ces trois produits ont une formule spéciale (et en quoi),
- Ou sont ils de même formule que vos autres produits gamme par gamme, mais utilisent des ingrédients différents de ceux utilisés habituellement (et lesquels).

S'il s'avère que ces étiquettes de cacherouth ne sont pas apposées en usine, ce qui vous dédouanerait, nous vous prions après avec la réponse aux questions précédentes de nous dire à qui sont livrés ces produits.

S'il s'avère qu'un contrat avec le commanditaire vous dégage de toute responsabilité quant à l'information délivrée au consommateur, nous vous remercions de nous en faire part.

Si enfin votre entreprise est étrangère à toute fabrication cachère, nous vous remercions de nous en faire part.

Dans l'attente de votre réponse qui nous éviterait à nous comme à vous un recours en justice pour tromperie du consommateur, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

K. ACHER

Objet : Etiquette CACHER

Maromme, le 23 septembre 2011

Lettre recommandée avec AR.

Docteur,

En réponse à votre courrier du 22/06/2011 par lequel vous nous faites part des interrogations d'un de vos lecteurs, nous pouvons vous apporter les indications suivantes :

NOVANDIE vous informe que les fabrications étiquetées CACHER relève d'un cahier des charges et d'un process strictement confidentiels, sous l'autorité RABBINIQUE qui certifie les produits.

Nous vous rappelons également que le LABEL CACHER apposé est sous la responsabilité CIVILE, MORALE et RELIGIEUSE de cette autorité.

La certification CACHER ne relève donc pas de NOVANDIE, mais de l'autorité RABBANIQUE certificatrice avec laquelle nous vous suggérons de prendre contact.

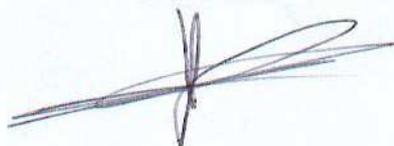
Coordonnées :

Surveillance : RABBIN Nissim BETTO Téléphone : 06 27 94 64 93

Sous l'autorité du GRAND RABBIN ABERGEL DE BEER SCHEVAA EN ISRAEL

Nous vous prions d'agréer, Docteur, l'expression de nos sincères salutations.

Frédéric BARRET
Directeur National des Ventes

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, identifying Frédéric Barret.

Paris, 31 Octobre 2011

Novandie
Mr Frédéric Barret,
Directeur National des ventes

Cher Monsieur,

K.Acher est un magazine électronique dédié à la cacherouth, à la défense d'une cacherouth de qualité comme à la défense et l'information du consommateur de produits cachers.
Afin d'éviter tout malentendu, nous ne recevons pas de message téléphoné.

Nous avons bien reçu votre courrier recommandé du 23 septembre 2011 faisant suite à notre courrier du 22 juin.

Nous nous interrogeons sur les étiquettes "cacher" fleurissant sur des produits Mamie Nova et Nova, et questionnions sur la différence entre ces produits et ceux des mêmes gammes non étiquetées "cacher".

Votre réponse fait référence à un cahier des charges confidentiel, confirmant le courrier de 2004 de Mme Sophie COADOU, et stipule que le label cacher est apposé sous la responsabilité civile et morale de l'autorité rabbinique certifiant les produits.

Il s'avère que ces étiquettes font mention en hébreu du recours à un lait surveillé depuis la traite, et à la présence d'un délégué rabbinique durant la fabrication. Sauf meilleure précision de votre part, nous notons que votre courrier n'y fait pas allusion.

Il y a donc les éléments d'une tromperie du consommateur, et nous comptons donner suite à cette affaire.

Pouvez vous, pour nous éviter de nous tromper d'adresse, nous donner les éléments contractuels écrits qui dégagent Novandie de toute responsabilité quant au label cacher?

Nous nous sommes mis en rapport avec le Grand Rabbin Abergel que vous mentionnez, et il décline toute implication dans une fabrication cachère en France. Dès lors, le point de vue du Rabbin Betito, probablement dépassé par les petites mains qui travaillent en son nom, perd de son intérêt.

Dans l'attente de votre réponse qui nous éviterait à nous comme à vous un recours en justice dirigé contre Novandie pour tromperie du consommateur, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

K.Acher
www.kacher.fr
k-acher@club.fr

Paris, 31 Octobre 2011
3 Hechvan 5772

Mr le Rabbin Nissim Betito

Courrier recommandé.

Monsieur le Rabbin
כבוד הרב,

K.Acher est un magazine électronique dédié à la cacherouth, à la défense d'une cacherouth de qualité comme à la défense et l'information du consommateur de produits cachers.
Afin d'éviter tout malentendu, nous ne recevons pas de message téléphoné.

Suite à des questions de lecteurs, nous nous sommes interrogés sur les produits Mamie Nova auxquels vous donnez votre garantie de cacherouth " halav Israël ".
Le Rabbin Eliahou Abergel a confirmé à plusieurs reprises n'avoir aucun rapport avec des fabrications cachères.

Par ailleurs, nous avons interrogé la direction de Novandie, qui nous a confirmé que la production est établie sur un cahier des charges, et n'a pas mentionné le recours à un lait surveillé ou la présence d'un délégué rabbinique lors des productions.

Peut être les délégués rabbiniques auxquels vous avez accordé votre tampon rabbinique ne sont pas aussi pointilleux que prévu.

Nous aimerions avoir votre point de vue sur le sujet, puisque vos fonctions au sein de Chaarei Hachalom vehatsedek comme votre qualité d'ancien élève de Tomhei Temimim sont à même de vous faire sentir à quel point le Emeth côtoie le Tsedek.

Votre réponse, comme une absence de réponse, est susceptible d'être publié, car nous n'avons rien à cacher à nos lecteurs.

Votre adresse nous a été donnée par notre avocat.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

K.Acher
www.kacher.fr
k-acher@club.fr

Paris le 28 Novembre 2011

Monsieur ;

Nous avons été informé par la ste Novandie, du nouveau courrier que vous leur avez adressé en date du 31 Octobre 2011, dont nous en avons copie, concernant notre casherout.

Vous voulez vous immiscer dans notre casherout, la Cacherout de tout le monde, celle du Rabbin Alloun, du Beth din de Paris, de Nahalat Itshak, du rav Abergel, celle d'Israel

Quelles sont vos compétences en matière de Casherout et vos diplômes Rabbinique pour vous permettre de vous immiscez dans la casherout.

Nous ne vous connaissons pas et nous ne vous reconnaissons d'aucune manière.

Pour qui vous vous prenez ?

Quelle kehila (communauté) représentez vous ?

Quel titre vous octroie la possibilité et le droit de vous immiscer dans la cacherout.

Nous connaissons votre affiliation au mouvement Loubavitch, allez surveiller donc la casherout de votre mouvement.

Vous n'avez pas à vous occupez de la casherout des autres communautés puisque vous ne mangez pas la casherout des autres communautés.

Donc vous n'êtes pas de nos consommateurs.

Et si vous voulez prétendre "défendre le consommateur de produits casher et la casherout de qualité" occupez vous de critiquer les produits; , , d'affiliation et de certification Loubavitch' , ; que vous consommez et non des produits casher que vous ne consommez pas.

Alors occupez vous de votre clan, de vos amis, des gens de votre communauté et que vous puissiez manger les uns ce que fabriquent casher les autres.

Prônez l'union et la confiance entre vous, avant d'aller voir chez les autres.

Nous concernant, l'immense majorité de la communauté juive de France consomme nos produits. Si notre rabbinat n'avait pas l'appui et la reconnaissance de la communauté juive de France nous n'aurions cette assise communautaire.

En instillant votre malignité, vous cherchez à reproduire dans notre communauté, la zizanie et la division qui règne en votre sein. Allez balayer devant votre porte! ! !

Vous avez porté sur nous de fausses accusations et en tentant de nous jeter le discrédit, en alléguant ; fausement; que c'est pas nous qui assurons la casherout.

De ce fait, nous avons demandé à la ste Novandie de ne plus répondre à vos courriers, pour la simple et bonne raison, que seule notre autorité rabbinique est compétente en matière de casherout et de certification casher.

Aussi nous déplorons vos propos fallacieux, malveillants, calomnieux et diffamatoires, sur vos sites et auprès de nos partenaires et nous vous mettons en demeure de cesser :

~ Votre ingérence auprès de nos partenaires en leur demandant la copie des contrats qu'ils ont avec nous.

~ L'espionnage industriel.

~ Vos méthodes d'intimidations à l'égard de nos partenaires en les menaçant de procès

- ~ Vos harcèlements
- ~ Vos Menaces
- ~ Vos fausses accusations.
- ~ La tenue de propos calomnieux et diffamatoires à notre encontre par voie de presse électronique
- ~ La tenue de propos calomnieux et diffamatoires à notre encontre par courrier à nos partenaires.
- ~ La tentative de dégradation de notre image, de notre respectabilité et de notre notoriété.

Ce courrier est notre dernière réponse amiable à vos abjectes propos.

Nous sommes au courant des poursuites pénales intentées à votre encontre pour des faits de natures similaires.

Pour notre part, nous nous réservons toutes possibilités d'agir le moment que nous jugerons opportun.

Veillez agréer; monsieur; l'expression de nos salutations.

Rabbin Nissim BETITO Le Président

Rabbin M M H Directeur Général de la Cacherout

Copie: Novandie Promex

Rédaction de K.Acher
www.kacher.fr
k-acher@club.fr

בס"ד

Paris, 12 Décembre 2011
16 Kislev 5772

Mr le Rabbin Nissim Betito

Courrier postal et mail. xxx@free.fr

Monsieur le Rabbin
כבוד הרב,

Nous vous avons écrit que K.Acher est un magazine électronique dédié à la cacherouth, à la défense d'une cacherouth de qualité comme à la défense et l'information du consommateur de produits cachers.

C'est à ce titre là que nous nous intéressons à la cacherouth, même si certains d'entre la Rédaction consomment tel produit plutôt que tel autre. Ce qui rentre dans l'assiette de nos frères nous concerne au titre de "kol Israël arevim" ... "sont solidaires", et certains traduisent "sont courtois les uns envers les autres".

C'est dans cet esprit de courtoisie que nous nous tournons à nouveau vers vous. Nous ne cachons pas que notre seule compétence en cacherouth est de manipuler la fourchette, mais aussi que les consommateurs ont droit de savoir ce qui leur est servi.

Si vous connaissez un problème de cacherouth documenté chez les Loubavitch n'hésitez pas à communiquer.

Lorsque nous écrivons à Novandie "le Rabbin Betito, probablement dépassé par les petites mains qui travaillent en son nom", c'est la même chose que "Peut être les délégués rabbiniques auxquels vous avez accordé votre tampon rabbinique ne sont pas aussi pointilleux que prévu".

Il n'y a pas de honte à envisager que vous n'êtes pas personnellement présent à la traite des vaches, ni derrière le chomer supposé nettoyer ou cachériser les installations de Mamie Nova avant la production. Ceci ne constitue pas "une tentative de dégradation de votre image, de votre respectabilité et de votre notoriété".

Nous notons que votre courrier élude totalement la question abordée, qui concernait la présence de chomer durant la traite ou l'élaboration des produits Mamie Nova. Cette question ne saurait constituer de l'espionnage industriel.

Nous vous proposons une rencontre auprès d'un Rav de votre choix, s'il appartient à un Beth Din de la région parisienne, soit sous forme d'un entretien informel, soit pour un Din Torah, auquel vous vous devez de recourir avant toute plainte devant un tribunal non juif.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

K.Acher
www.kacher.fr
k-acher@club.fr

Afin d'éviter tout malentendu, nous ne recevons pas de message téléphoné.